

*Le Conseil régional
de l'environnement
de Lanaudière*

Rapport d'activités

2001 - 2002

Introduction

Au cours de sa 11^e année d'existence, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) a poursuivi son implication dans la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que l'élargissement de sa mission de concertation avec différents organismes du milieu lanaudois et de l'extérieur. Fort de son expérience en gestion de projets, le CREL a aussi entrepris la réalisation d'un projet visant à établir et à soutenir un sentier d'hiver à usages multiples non-motorisés, localisé principalement sur le territoire de la ZEC des Nymphes, entre Saint-Damien et Saint-Zénon.

La mise en oeuvre du *Système permanent de gestion des résidus domestiques dangereux (RDD) de la MRC de L'Assomption* a permis de doter la MRC d'un équipement moderne de récupération des RDD apprécié de la population des municipalités concernées. Cette réalisation a été rendu possible grâce à l'expertise considérable que le CREL a acquis par les divers projets de gestion des RDD qu'il a réalisés au cours des dernières années, une expertise unique parmi les différents conseils régionaux de l'environnement (CRE) du Québec. La réalisation de projets concrets demeure un domaine privilégié de l'action du CREL parce qu'elle permet d'obtenir un gain environnemental réel qui s'est traduit cette année dans la MRC de L'Assomption par un détournement de l'enfouissement d'une quantité de RDD plus grande qu'auparavant, soit près de 70 tonnes.

Au niveau de la concertation, le CREL a continuer d'assurer sa représentation au sein de nombreuses organisations régionales, tant au niveau environnemental qu'aux niveaux social ou économique. Cet aspect de la concertation avec les forces du milieu demeure fondamental dans la réalisation de notre mission au regard de la reconnaissance que nous accorde le Ministère de l'Environnement du Québec. Le CREL échange et travaille aussi avec des organisations environnementales de l'extérieur de Lanaudière, notamment pour assurer, au nom des cinq CRE touchés par le territoire de planification de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), une représentation dans le processus d'élaboration du Plan de gestion des matières résiduelles de la CMM. Nous avons aussi poursuivi activement notre participation à la gestion du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et au traitement des dossiers nationaux dont s'occupe cet organisme.

Représentations auprès des organismes régionaux

Le CREL est membre de plusieurs organismes régionaux en tant qu'administrateur ou de représentant sectoriel. Ainsi nous avons participé aux réunions des conseils d'administration du Conseil régional de développement Lanaudière et du Comité de Zone d'intervention prioritaire (ZIP) des Seigneuries. De plus, nous avons participé aux activités des comités et des groupes suivants:

- Coalition Joliette–D'Autray pour une gestion écologique et démocratique des déchets;
- Table de concertation COSE–Ciment Saint-Laurent;
- Comité d'études sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray;
- Comité de concertation en agroenvironnement du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL);
- Collège environnement de la SADC d'Autray-Joliette;
- Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière (TRESL);
- Coalition lanaudoise sur la mondialisation;
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière;
- Comité de liaison de Lanaudière de l'Année internationale des bénévoles (AIBQ 2001).

Administration

- Entre le 1er avril 2001 et le 31 mars 2002, il y a eu 7 séances du conseil d'administration et 3 séances du comité exécutif.
- L'augmentation de notre financement statutaire nous a permis d'embaucher une secrétaire/adjointe administrative à partir du mois de juillet.

Communications

- Nous avons continué la mise à jour de notre centre de documentation informatisé de près 4 000 documents.
- Nous avons fait paraître une publicité conjointe avec Moisson Lanaudière dans le cadre de la campagne "Un rang pour ceux qui ont faim".
- Nous avons fait des envois aux membres du CREL pour les informer et les inviter à participer à des événements dans le cadre des activités de la Coalition lanaudoise sur la mondialisation, de l'année internationale des bénévoles et du Forum itinérant sur l'agriculture durable.
- Nous avons participé le 11 septembre à une conférence de presse où nous demandions l'adoption par le gouvernement fédéral du projet de loi C-287 visant à établir un système d'étiquetage obligatoire des produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) au Canada.
- Dans le cadre du projet de *Système permanent de gestion des résidus domestiques dangereux de la MRC de L'Assomption*, nous avons participé à une conférence de presse annonçant l'ouverture du dépôt permanent de RDD au 134 du Chemin des Commissaires à L'Assomption.
- En tant que membre du comité de recherche, nous avons participé à la conférence de presse annonçant le projet *Les OGM dans Lanaudière : Qu'est-ce que les agriculteurs produisent et utilisent, et pourquoi?*
- Nous aussi organisé un point de presse annonçant la tenue du Forum itinérant sur l'agriculture durable qui a eu lieu à Saint-Ligori le 2 mars dernier.
- En tant que partenaire, nous avons participé à deux conférences de presse de l'Association pour l'air pur (ALAP) à Repentigny et à Saint-Sauveur visant à publiciser le programme *Rachat-Achat des vieux poêles à bois*.
- Réalisation d'une campagne de recrutement à l'intention des municipalités. Le nombre des municipalités lanaudoises membres du CREL est ainsi passé de 8 à 25.

Agroenvironnement et gestion de l'eau

- Participation à deux réunions du Comité de concertation en agroenvironnement
- En collaboration avec l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), la Fédération de l'UPA de Lanaudière, le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière et des clubs conseil en agroenvironnement, nous avons organisé et tenu le Forum itinérant *Pour une contribution citoyenne à une agriculture durable: réflexions et débats* le 2 mars dernier à Saint-Liguori.
- Participation aux activités du Comité de recherche du projet *Les OGM dans Lanaudière: Qu'est-ce que les agriculteurs produisent et utilisent, et pourquoi?* Sous la supervision de l'ACEF de Lanaudière, ce projet vise à connaître l'utilisation des cultures contenant des OGM par les producteurs agricoles lanaudois ainsi que leur perception de la problématique des OGM.
- Participation aux séances du conseil d'administration et du comité exécutif de la ZIP des Seigneuries. M. Gilles Côté agit dans cet organisme à titre de trésorier et responsable du dossier de l'émissaire des eaux usées de l'usine d'épuration de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).
- Participation à une réunion d'information à l'usine d'épuration de la CUM sur la planification de l'amélioration des performances de l'usine en matière de traitement des eaux usées.

Gestion des matières résiduelles

- Réalisation du projet de *Système permanent de gestion des résidus domestiques dangereux dans la MRC de L'Assomption*. D'une valeur globale de 225 000 \$, ce projet a été rendu possible grâce à des contributions financières du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de la MRC de L'Assomption. Des collectes de RDD ont été organisées dans les municipalités de la MRC et un dépôt permanent à l'usage de tous les citoyens de la MRC a ouvert ses portes au début du mois de novembre dans le parc industriel de la Ville de l'Assomption. Nous avons ainsi récupéré près de 70 tonnes à l'automne et durant l'hiver. À compter du 1^{er} avril 2002, c'est la MRC de l'Assomption qui devient propriétaire des installations et responsable du service.
- Depuis juin 2001, le CREL est membre du conseil d'administration du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED). Dans ce cadre, nous avons participé à une conférence de presse qui visait à dénoncer la levée du moratoire de 1995 sur l'agrandissement des sites d'enfouissement au profit de Waste

Management / Intersan à Sainte-Sophie ainsi que la conclusion d'ententes de collaboration entre le promoteur, la municipalité de Saint-Thomas et la MRC de Joliette pour la promotion de l'agrandissement du site de Sainte-Geneviève/Saint-Thomas. Nous avons aussi participé à une rencontre avec le ministre Boisclair pour le sensibiliser à certaines de nos préoccupations en matière de gestion des déchets.

- Participation à la formation et aux activités de la Coalition Joliette-D'Autray pour une gestion écologique et démocratique des déchets. Cette coalition s'est opposée à la modification du schéma d'aménagement de la MRC dans le but d'augmenter l'aire d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas-de-Joliette par l'inclusion de la plus grande partie des lots 376, 388 et 389. La coalition s'oppose aussi à l'éventuel agrandissement du site de Sainte-Geneviève/Saint-Thomas et à la signature d'ententes accordant à la MRC de Joliette et à la Municipalité de Saint-Thomas des sommes d'argent en échange de leur appui actif au projet d'agrandissement du site d'enfouissement.
- Organisation de formations sur le compostage domestique et distributions de composteurs dans plusieurs municipalités des MRC de D'Autray et de Matawinie.
- Nous avons poursuivi notre participation aux travaux du Comité d'étude sur la gestion des déchets de la MRC de D'Autray.
- Nous avons aussi accepté de participer en tant que membre d'un conseil d'administration provisoire à la formation d'un projet d'économie sociale (ressourcerie) dans la MRC de l'Assomption. Ce projet sera financé en grande partie par le Ministère de l'environnement du Québec dans le cadre de son programme d'aide aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans la gestion des matières résiduelles.

Parcs, forêts, milieux naturels

- Nous avons présenté et commencé à réaliser le projet d'*Aménagement d'un sentier d'hiver à usages multiples non-motorisés*. D'une longueur d'environ 65 kilomètres, le sentier sera situé entre Saint-Damien et Saint-Zénon. Le projet se fait en collaboration avec l'Association des amateurs de traîneaux à chiens de Lanaudière, la ZEC des Nymphes, les Éditions du Cerf et les municipalités de Saint-Damien, de Saint-Zénon et de Sainte-Émélie-de-l'Énergie. La plus grande partie du parcours se situe sur le territoire de la ZEC des Nymphes. Les contributions financières proviennent du FAQDD et de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Lanaudière. De plus, une aide financière est accordée par la Fondation de la Faune

du Québec afin de réaliser l'aménagement dans le respect des habitats fauniques. La valeur globale du projet est de 152 000 \$ et le sentier sera opérationnel pour la saison d'hiver 2002-2003.

- Nous avons poursuivi les démarches pour la conservation d'un milieu naturel humide situé dans le domaine Val-Pontbriand à Rawdon.

Présentation de projets

- *Système permanent de gestion des résidus domestiques dangereux dans la MRC de L'Assomption.* Ce projet a été accepté pour financement par le FAQDD et par les autorités de la MRC et réalisé principalement au cours de l'été et de l'automne 2001.
- *Aménagement d'un sentier d'hiver à usages multiples non-motorisés.* Ce projet a été accepté pour financement par le FAQDD et par la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Lanaudière. Commencé au printemps 2002, le projet est en cours de réalisation.
- *Aménagement écologique du Mont Pontbriand.* Présenté à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et au Fonds Jeunesse Lanaudière en collaboration avec l'École Marie-Anne de Rawdon, ce projet visait un reboisement partiel des pentes de l'ancien centre de ski du Mont Pontbriand. Déjà présenté à l'hiver 2001, les démarches se sont poursuivies au printemps. Le financement de projet a été refusé par les principaux bailleurs de fonds anticipés.
- *Colloque RDD 2002.* Présenté dans le cadre du programme Action-Environnement, ce projet vise l'organisation d'un colloque sur le thème de la gestion publique municipale des résidus domestiques dangereux s'adressant à toutes les municipalités du Québec. Ayant mis sur pieds trois systèmes de récupération des RDD dans Lanaudière depuis 1998, nous avons été en mesure de constater plusieurs aspects ambigus et problématiques de ce type de gestion tant au point de vue opérationnel qu'administratif. Le colloque tentera donc, avec les acteurs concernés, de les informer à la fois sur les bonnes pratiques et sur les écueils et de chercher des solutions communes aux divers problèmes rencontrés. Nous sommes dans l'attente d'une décision.
- Nous avons aussi fourni une aide technique à la présentation d'un projet des Amis de l'environnement de Brandon portant sur la restauration des berges de la portion navigable de la rivière Maskinongé.

Participation aux activités du RNCREQ et relations avec les autres CRE de la région métropolitaine de Montréal

- Participation à l'AGA du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) à Gatineau, dans l'Outaouais. À cette occasion, le délégué du CREL, en tant que président du comité sur l'agroenvironnement du RNCREQ, a tenu une réunion de ce comité dans laquelle on a jeté les bases d'une plate-forme sur l'agroenvironnement. Les travaux sur cette plate-forme se sont poursuivis au cours de l'année.
- Participation aux séances du conseil d'administration et du comité exécutif du RNCREQ. Lors du dernier CA, le délégué du CREL a accepté le poste de président du comité sur les matières résiduelles du RNCREQ.
- Participation au comité d'encadrement du projet de *Chantier pour une agriculture respectueuse de l'eau* de l'UQCN et participation à une conférence de presse de l'UQCN pour le lancement du Forum itinérant.
- Participation au *Rendez-vous des décideurs en agriculture* à Saint-Hyacinthe le 18 octobre dernier.
- Participation à une rencontre avec les CRE de la grande région de Montréal et des fonctionnaires à l'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur les rôles que peuvent jouer les groupes environnementaux et les CRE dans la préparation du Schéma d'aménagement de la CMM, plus particulièrement dans la préparation du Plan de gestion des matières résiduelles. À cette occasion, le représentant du CREL a été nommé responsable du dossier des matières résiduelles pour les cinq CRE métropolitains en ce qui a trait aux discussions avec la CMM.

Autres représentations

- Réponse à de nombreuses demandes ponctuelles faites par des citoyens concernant des problématiques environnementales vécues ou constatées.
- Poursuite de notre participation et de nos représentations au conseil d'administration du Conseil régional de développement Lanaudière (CRDL).
- Participation à plusieurs rencontres de planification du CRDL en vue de préparer le Plan d'action 2002-2004 de cet organisme en ce qui a trait à l'économie et au capital humain.

- Participation à une réunion de la Table régionale sur l'économie sociale de Lanaudière (TRESL) ainsi qu'au colloque régional en économie sociale organisé par la TRESL.
- Poursuite de notre soutien technique à l'Association pour l'air pur (ALAP) dans l'élaboration et l'exécution du projet *Rachat-Achat des vieux poêles à bois*.
- Participation à une visite des installations de Ciment Saint-Laurent organisée par COSE Lanaudière.
- Participation à une réunion de la Table de concertation COSE-Ciment Saint-Laurent.
- Participation aux AGA des organismes suivants: Conseil régional de développement Lanaudière, COSE Lanaudière, Comité ZIP des Seigneuries et Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.
- Participation au colloque "J'ai le goût de l'eau" organisé par la CARA.
- Participation aux réunions de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière.
- Participation aux réunions du comité d'organisation des activités régionales dans le cadre de l'année internationale des bénévoles et participation à l'Événement Réflexion-Théâtre le 27 octobre dernier à Saint-Roch-de-l'Achigan.
- Participation à la marche du Sommet des peuples des Amériques le 21 avril à Québec.
- Participation aux réunions de la Coalition lanaudoise sur la mondialisation.
- Participation du directeur en tant que personne-ressource en environnement au Congrès du Conseil central de Lanaudière de la CSN.

Source : Gilles Côté, directeur général